

de l'Industrie nous indique quelles relations, selon lui, devraient exister entre le nouveau Conseil des sciences du Canada et le Conseil fédéral-provincial des ministres des ressources. Je suis persuadé qu'il devrait vraiment exister des relations quelconques entre les deux organismes, et que nous devrions en connaître la nature.

Un dernier extrait:

La conférence projette une convention en automne sur la pollution et notre milieu—le groupe estime que la pollution de l'eau, de l'air et du sol coûte au Canada 1.1 milliard de dollars. On commencera avec 100 études préliminaires sur la question, écrites par des experts.

Je dois dire, monsieur l'Orateur, qu'en ce qui concerne certains chiffres mentionnés par d'autres députés au sujet des dépenses actuelles pour la recherche, ces frais laissent prévoir que notre pays pourra réaliser une économie nette en intensifiant ces recherches dans ce domaine, sinon dans d'autres.

● (8.50 p.m.)

L'article signale que la conférence aura pour commencer 100 études préliminaires sur la question rédigées par des spécialistes. Après quoi, il y aura une autre série de documents sur les moyens de l'enrayer; mais c'est une proposition à longue portée, prétend-il. Je soutiens que le Conseil des ministres des Ressources pourra puiser dans cette conférence une matière considérable à examiner et à étudier si la teneur de ces études préliminaires est bien telle que je l'espère—je veux dire qu'elles donnent un assez bon aperçu des connaissances et des théories courantes sur ce qui peut être accompli dans ce domaine particulier de la recherche.

A ce sujet et pour illustrer davantage combien il est indispensable, selon moi, d'établir ce Conseil des sciences, je voudrais signaler que j'ai cherché à obtenir des renseignements sur les initiatives du gouvernement fédéral dans le domaine des recherches sur la pollution. On a dernièrement déposé une réponse à ma question n° 555 inscrite au *Feuilleton* au sujet des recherches effectuées. J'ai demandé quels ministères ou organismes du gouvernement effectuent des recherches relatives a) à la lutte contre la pollution des eaux et b) à la lutte contre la pollution de l'air. Puis j'ai demandé quelles dépenses au cours des cinq dernières années financières avaient été faites dans ce domaine.

La réponse que j'ai reçue comportait certaines réserves, mais elle était plutôt révélatrice sous plusieurs aspects. Elle illustrait entre autres le besoin d'une plus grande coordination et la nécessité qu'il y a de comprendre ce que les divers services du gou-

vernement fédéral accomplissent dans ce domaine. Je comprends qu'il est un peu difficile sous certains rapports d'établir ce qui se fait et ne se fait pas dans ce secteur portant particulièrement sur les recherches entreprises pour assurer la lutte contre la pollution.

Par exemple, le Conseil national de recherches fait savoir dans la réponse donnée par le ministre de l'Industrie que lui-même n'effectue pas de recherches sur la lutte contre la pollution de l'eau ou de l'air. En 1964, le Conseil national de recherches a établi un comité associé pour la lutte contre la pollution de l'eau en vue de coordonner les intérêts des universités canadiennes, de l'industrie et du gouvernement en matière de pollution de l'eau et afin d'encourager la recherche sur ce problème au Canada. Les personnes adonnées à la recherche dans les universités ont aussi reçu de l'appui pour des recherches scientifiques en plusieurs secteurs pertinents et les études qu'elles feraient pourraient servir dans cette lutte.

Cela me semble évident, monsieur l'Orateur, bien que le Conseil des recherches ait manifesté un certain intérêt pour ce sujet; d'après la réponse qu'on m'a donnée, il n'a pas pleine conscience de toutes les ramifications de ses propres efforts ou des travaux auxquels se livrent les universités et autres organismes d'un bout à l'autre du pays.

Dans sa réponse, le ministre des Mines et des Relevés techniques (M. Pepin) m'informe que son ministère ne s'occupe pas de recherche sur la lutte—il a souligné ce mot—contre la pollution des eaux et de l'air. Toutefois, le ministère effectue des études sur la pollution de l'air et des eaux. Il répond aux questions dans cette optique, et je voudrais consigner au compte rendu quelques chiffres importants par rapport au chiffre de 1.1 milliard de dollars que, d'après l'estimation du Conseil des ministres des ressources, nous coûte la pollution aujourd'hui.

Au cours de la période 1961-1962, les études sur la pollution de l'air représentaient des dépenses de \$22,300 et sur la pollution des eaux, \$5,000. En 1962-1963, les études sur la pollution de l'air ont coûté \$22,300; sur la pollution des eaux, \$5,500, soit une augmentation de \$500. En 1963-1964, pollution de l'air, \$22,300; pollution des eaux, \$8,500. En 1964-1965, pollution de l'air, \$23,300; pollution des eaux, \$10,250. En 1965-1966, les études estimatives sur la pollution de l'air ont coûté \$37,300 et sur la pollution des eaux, \$51,750.

Fait digne de mention, sur les sommes consacrées à l'étude de la pollution des eaux en 1965-1966, \$14,000 sont allés à l'Institut des Grands lacs.